

L'association PCV et Valérie Fraux communiquent après le **Conseil Municipal du 29 juin 2022** :

**A l'approbation du procès-verbal (PV)**, Valérie Fraux **demande un geste pour la biodiversité** en proposant d'annuler les décisions L2122 n°2022-101, 113 & 114, portant sur la pose et l'exploitation de ruches sur parcelles communales. Revenir à la situation initiale : gratuité contre des animations pédagogiques sur la commune et dons de miel aux scolaires. **Elle essuie un refus**, en ayant pour toute réponse du maire : « *vous validez ou vous ne validez pas le PV ?* ». Pitoyable considération pour la biodiversité à Pornichet ...

**Côté Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**, la présentation des travaux réalisés en 2021, année spéciale COVID, aurait mérité d'être plus analytique.

Aussi, la présentation du rapport de la **commission de contrôle des comptes des Délégations de Service Public (DSP)**, montre que certains concessionnaires ont reçu des subventions de l'Etat avec « le quoi qu'il en coûte » générant des bénéfices très surprenants. Cet état ne permet pas une vraie lecture pour apprécier leur exercice. A contrario, notons que le Club de plage « Bel Air », présente une gestion déficitaire comme les années passées : gestion déficiente, faire-valoir pour l'activité principale du Camping Bel Air ou optimisation fiscale ? Une DSP ne peut être justifiée comme complément d'activité d'une entreprise commerciale privée : c'est un mélange des genres inacceptable qui confond intérêt public et intérêt privé. A quoi sert cette Commission de Contrôle des comptes des DSP ? Assurément pas à contrôler que le service rendu aux Pornichétins l'est au juste prix.

Autrement, **six élus de la majorité, dont le maire, partiront à San Vicente** pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de jumelage. Notre représentante intervient pour dire qu'une place pour un élu de la minorité municipale aurait pu être prévue. Le maire propose finalement qu'un ou deux pourront se joindre à la délégation, s'ils le souhaitent.

Concernant **le tableau des effectifs du personnel communal**, sujet récurrent, toujours aussi opaque : les DSP indiquent la liste des postes, qualifications et même des noms de titulaires. Ici nous est présenté un tableau des fonctionnaires territoriaux qui ne nous renseigne sur rien d'autre qu'une liste de grades par filière, sans indication de postes opérationnels ... Valérie Fraux le faisant remarquer, le maire répond : « *C'est comme ça, on continuera comme ça* »...

**Le vaste sujet du Plan Local de l'Habitat (PLH)** avec ses 5 orientations a été exposé brièvement au fil d'une longue liste de délibérations. Ce sujet qui touchera, demain, le cadre de vie des pornichétins engage notre commune à construire 130 logements par an. Nous aurions apprécié que soient détaillées les implications pour Pornichet, au regard de sa capacité d'accueil. Même si ce **PLH a été voté la veille[\*] à la CARENE**, un temps de débat au cours d'un conseil municipal consacré exclusivement à ce projet aurait offert à l'assemblée et aux internautes une meilleure visibilité du prochain PLH. Il ne faudra pas s'étonner d'avoir de nombreuses remarques auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique.

**Concernant les décisions L2122**, vouloir optimiser l'espace à l'école Gambetta laisse à penser qu'elle a été conçue trop petite et que son potentiel d'extension sera très limité si besoin est d'ouverture de classes.

**Les Renc'Arts** approchent avec la saison estivale, et cette année, une scène flottante nous sera proposée pour un montant de 21 532 € : l'équivalent d'un emploi à mi-temps d'un agent catégorie C pendant un an. Un choix plutôt choquant, tout comme « Plein Vol », mais l'élu en charge des animations précise : « il ne faut pas mélanger les choux et les carottes »... L'agent municipal serait donc chou ou carotte : comparaison peu respectueuse, signe de l'absence de réflexion sur les priorités...

[\*] Quand Valérie Fraux écrivait dans le magazine municipal « la démocratie fout le camp » : voici un bel exemple... Elle remercie Yannick Joubert de son coup de gueule pour rappeler ce **déni de démocratie**.